

55.32/34

Mme Maurice Bombard

Candry: 24 Mars 1923.

Monsieur,

Revenant de Paris où j'étais depuis quelques jours, je m'empresse de répondre à votre lettre du 19.

Je n'ai aucunement l'intention de vous envoyer le portrait pour lequel je vous ai écrit, ce sont des risques trop sérieux à courir.

Le tableau, je viens de l'hériter de mon grand Oncle qui avait 89 ans et ne se rappelait plus le nom de ce personnage qui était le grand oncle lui-même ou l'oncle de sa femme, or celle-ci est morte il y a 13 ans, à cette époque j'étais

enfant et elle avait 78 ans, vous voyez que tout cela fait remonter à une époque assez lointaine l'offre qui fut faite à ma grand' tante alors qu'elle était bien moins âgée et vous pourriez trouver moins bizarre que je ne possède aucun enseignement sur la peinture et son mobile.

Peut-être en sachant le nom des portraitistes renommés de cette période serait-on amené à suivre une filière.

En tout cas si une liasse à votre disposition, Monsieur, lorsque vous le jugerez bon de vous donner les détails désirés (ceux qui seront à ma connaissance) ou de recevoir un expert si vous voulez l'envoyer par la suite

Peuilles aguer Monsieur mes
Salutations distinguées.

G. Boubert

44 rue de L'Épau.

Bruxelles, le 19 mars 1923.

Madame,

J'ai reçu la photographie que vous avez bien voulu m'envoyer; je ne connais pas le personnage représenté, et cette oeuvre ne semble point devoir intéresser notre Musée. Je ne crois donc pas devoir vous en conseiller l'envoi à la Commission directrice (cet envoi ~~seffectuerait~~ selon l'usage à vos frais, risques et périls, et sans aucune espèce d'engagement de la part du Musée; il y aurait lieu d'y joindre l'indication du prix demandé). Il semble curieux que ce tableau faisant partie d'un héritage de famille, vous ne possédiez aucun renseignement sur le peintre et son modèle; nous conservons provisoirement la photographie au dossier.

Agréez, Madame, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

A Madame Maurice Bombart,
145 rue de St Quentin,
CAULRY.
(Nord).

745 rue de St Quentin
Laudry (Nord)

Monsieur le Conservateur,

Pour vous être agréable j'ai fait photogra-
pher au mieux le Tableau dont je vous par-
lais précédemment, il est malheureusement
désavantagé par le manque de lumière, de
couleurs etc. Vous pourriez voir que le cadre
est en fer Louis XIV, le portrait est très
joli, mais certainement qu'il serait préférable.

Cable de la Voie -

De génération en génération nous savons
qu'il représente un personnage Belge, qu'il
fut peint par un peintre Belge et
que il y a 40 ans environ la Ville de
Bruxelles a offert 5000 fr pour le
faire figurer dans son musée.

A vous lire Monsieur, je vous prie de
bien vouloir agréer Mes Sentiments les
plus distingués.

G. Bombard

P.S. Le fauteuil est peint genre Velours
Grappi bien natter et broché or et fait
ressembler admirablement le personnage.

en réponse 5532/34

Bruxelles, le 2 mars 1923.

Madame,

Afin d'examiner si le tableau que vous signalez dans
votre lettre pourrait éventuellement nous intéresser, je vous prie
de vouloir bien nous en adresser une photographie.

Recevez, Madame, l'expression de ma considération
très distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Madame Maurice Bombart,
145 rue de St Quentin
CAUDRY (Nord).

Madame Maurice Bombart

74^e rue de S.^t Quentin

Landry. (Nord)

Monsieur,

Je viens d'avoir dans un héritage
plusieurs tableaux à l'huile, an-
fausse, l'un représente un personna-
ge belge, peint par un peintre
Belge également. Je sais que la
Ville ou la musée de Bruxelles en
ou offert à ma grand tante il y a
environ 40 ans 5000 fr pour le mettre
dans ce musée.

Je ne connais pas le nom de
ce Monsieur, la niece s'appelait
M^{lle} Dandigny, peut-être Dandigny

Vous dans vos archives une filière de rap-
portant à cela.

Le tableau malgré le vandalisme
boche est resté intact. Les couleurs en-
tout très beaux, il est admirable-
ment conservé malgré la guerre.

Si vous désignez quelqu'un pour la
voir, veuillez avoir l'obligeance de
m'avertir. J'avance je vous prie et
recroy Monsieur mes salutations
distinguées et l'assurance de ma
considération la plus grande.

G. Bombart